



Don d argent réclamé par la suite.

Par **lolodelamer**, le **24/08/2010** à **02:39**

Bonjour,

J ai habité avec ma compagne pendant 6 mois,durant cette periodes j etait en situation critique financierelement,ma compagne m a alor fait des virement et posé un cheque sur mon compte,en me disant "prend les sa te sortira de l ambara..."(argent recuperer en suisse sur un compte nroté)"je prefere te les donné a toi plutot qu au impots"je lu es formelement dit que cette argent pour moi sera tres difficil a rendre,elle me reedit encore ce n es pas grave. quelque mois plus tard nous nous separon,je rentre a mon apart et elle reste chez elle ,jusque la tout va bien !!

Un jour elle reprend contact avec moi et me demande si on peu se revoir de temp en temp (resto ciné sortie et surtout sex),cela dur pendant 2 mois,jusqua ce qu une amie du Mans vienne me voir,elle m apel le midi et me dit laurent je suis dans le sud je passe te voir ce soir .Je prend mon telephonne et apel mon ex qui devait venir a la maison le soir en lui disant que j avais une amie qui passer me voir et resterer a la maison le weekend et que ce soir nous pouvon aller manger un morceau comme convenu avec elle.Elle me repond que non que je doit choisir enfin bref je lui dit que sandrinne ne va pas rester seul dans l apart,ce qui es comprehensible ,enfin je pense,elle le dit ok comme tu veut.

2h heurre plus tard apel message et mail me disant je vais porter plainte pour abus de confiance et escroquerie,contact mon pere par mail ainsi que mes amis.

elle me dit qu elle a pris un avocat pour recuperer son argent ,elle me fait passer pour un dingue en disant a son entourage qu elle a installé des camera de surveillance pour pas que je vienne tuer les animaux.....

A ce jour elle me colle :

- violance verbal.
- abus de confiance.
- escroquerie.

A ce jour je ne dort plus ,tombe en deprection,ne vie plus...

Ma question aujourd'hui est de savoir quelle sont les risque pour moi,et puije me defendre?